

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Clin-Bleuze,

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (152v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Clin-Bleuze, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51559>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 juin 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Clin-Bleuze](#)

Lieu de destination 20, rue de Lille, Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin demande à Clin-Bleuze s'il est toujours prêt à prendre la fonction de caviste au Familistère, aux appointements de 166 F par mois.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Commerce](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familier
28 juin 84

123

Monsieur Chén - Blézet

Êtes-vous encore en situa-
tion de donner suite à la
demande que vous m'avez
faite de prêter au fami-
lière la fraction de
caviste ?

Si oui, je serais disposé
à vous accorder avec approxi-
mation, que vous m'avez
demandée, soit cent soix-
ante six francs par
mois.

Veuillez me répondre
au plus tôt et agréer
je vous prie, Monsieur,
mes civilités.

E. Denizy